



GRET



Politiques agricoles et de sécurité alimentaire

Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques au service du développement durable de l'agriculture paysanne et de la sécurité alimentaire.

Fiche thématique



© Germain Priour

REPÈRES

Intervention sur la thématique **depuis 2003**.

Zones d'intervention en 2019 : Burkina Faso, Cambodge, Guinée, Haïti, Laos, Mali, Mauritanie, Myanmar, Niger, Sénégal, Tunisie, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union européenne.

10 projets et expertises menés par le GRET en 2019.

Partout dans le monde, les politiques agricoles et de sécurité alimentaire jouent un rôle clé dans le développement de la production agricole et des filières agrolimentaires, la mise en œuvre de pratiques agricoles écologiquement durables et la sécurité alimentaire des populations. Elles incluent différentes formes d'intervention des pouvoirs publics à l'échelle pluri-nationale, nationale ou locale. Elles peuvent concerner la régulation des marchés agricoles, la fourniture de biens et de services (infrastructures, recherche, conseil agricole, crédit, facilitation des relations entre acteurs, etc.), le transfert de revenus (taxations et subventions) et la réglementation (accès au foncier et aux ressources naturelles, origine et qualité des produits, etc.).

Capitalisant sur sa propre expérience en matière de développement agricole et des filières et reposant sur des travaux spécifiques, le GRET a développé depuis plus de vingt ans une expertise sur les politiques agricoles et de sécurité alimentaire. Cette expertise vient appuyer d'une part des institutions publiques, et d'autre part des organisations de producteurs agricoles et d'autres acteurs de la société civile des pays du Sud engagés dans des actions de plaidoyer et de négociation avec les pouvoirs publics. Il s'agit d'accompagner des systèmes alimentaires qui s'inscrivent en faveur du développement de l'agriculture paysanne et de filières inclusives et qui reposent sur une transition agroécologique des modes de production.

Modes d'intervention

Le GRET met en œuvre ou participe à des interventions de renforcement de capacités (études, conseil, formations, accompagnement d'acteurs, publications) et de concertation sur les politiques agricoles et de sécurité alimentaire. Ces politiques concernent les domaines suivants : foncier, commercialisation et régulation des marchés agricoles, filières, signes de qualité, agroécologie, conseil agricole, commerce extérieur, intégration des enjeux nutritionnels et de l'adaptation au changement climatique dans les politiques agricoles et de sécurité alimentaire.





L'approche du Gret

» « Les activités du Gret dans le domaine des politiques agricoles et de sécurité alimentaire visent avant tout à renforcer les capacités des acteurs (pouvoirs publics, organisations de producteurs agricoles, autres organisations de la société civile), à analyser les politiques existantes et à élaborer des propositions de politiques. Il s'agit in fine de favoriser un développement économique et social durable, et notamment le développement de l'agriculture paysanne et de filières inclusives », explique **Laurent Levard, responsable de programmes**.



Paroles d'acteur·rice·s



« L'étude "Enjeux de l'élevage dans les politiques de sécurité alimentaire au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal", réalisée en 2016 par le Gret dans le cadre du projet Galo, a permis à l'Apess de comprendre la manière dont les enjeux et défis liés au développement des systèmes d'élevage sont pris en compte dans les politiques de sécurité

alimentaire aux niveaux régional et national, et de définir des axes de plaidoyer à porter avec les organisations professionnelles d'éleveurs dans les différents cadres de concertation, notamment dans l'élaboration de l'Ecowap 2. » **Hindatou Amadou, responsable Plaidoyer/Lobbying & Genre, Secrétariat général de l'Apess (Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane)**

« À l'occasion de la réforme de la Politique agricole commune post-2020, plusieurs membres de Coordination Sud ont engagé un plaidoyer en faveur d'une PAC cohérente avec le développement des agricultures paysannes du Sud. Pour renforcer leurs argumentaires, le Gret a réalisé une étude sur ce thème, publiée en 2019, et qui sert de point d'appui pour différentes rencontres avec des responsables politiques nationaux et européens. » **Pascal Érard, responsable du plaidoyer institutionnel au CFSI**



QUELQUES RÉFÉRENCES

- Benkahlia A., Broutin C., *Pour un soutien ambivalent à la filière « lait local » en Afrique de l'Ouest*, Politiques & Pratiques de développement n° 23, novembre 2016, 4 p.
- Ferrand P., Levard L., Dr Htet Kyu, *Comparative analysis of the policy frameworks in place in Cambodia, Laos, Myanmar and Viet Nam in*

regards to support to agroecology, communication, séminaire FAO de Kunming (Chine), 2016, 9 p.

- Levard L., Martin Garcia I., *PAC : Quelle cohérence avec le développement des agricultures paysannes du Sud?*, rapport, Coordination Sud, 2019, 65 p.
- Levard L., *Quelles politiques publiques pour promouvoir l'adaptation des agricultures familiales*

aux changements climatiques, rapport de Coordination Sud, 2017, 80 p.

- Levard L., Pautrizel L., *Agricultural and Food Security Policies and Small Scale Farmers in the East Africa Community*, rapport de synthèse, Gret-Esaff, 2014, 29 p.

2020. Photos : © Gret, sauf mentions spéciales.

Zoom sur trois actions

Contributions aux politiques agricoles en Afrique de l'Ouest

Le Gret a mené différents types d'interventions relatives à l'élaboration des politiques agricoles en Afrique de l'Ouest. Il a notamment organisé une formation et élaboré un manuel sur les politiques agricoles et la politique agricole régionale (Ecowap) à destination d'organisations paysannes membres du Roppa (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest). Au Sénégal, le Gret a participé à la préparation du PNIASAN (Programme national d'investissement agricole pour la sécurité alimentaire et la nutrition) et au processus DyTAES (Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal) au travers duquel les acteurs de la société civile contribuent à l'élaboration d'une politique nationale pour l'agroécologie.



Politiques de signes de qualité

Les prix des produits sur les marchés rémunèrent rarement les agriculteurs à hauteur de leurs coûts de production. Les signes de qualité peuvent aider les agriculteurs à mieux rémunérer leur production. Le développement des Indications géographiques (IG) – un signe de qualité qui distingue des produits dont la qualité est liée au terroir d'origine – montre que les États s'intéressent à cette voie comme un des outils de politique agricole. En Asie, le Gret appuie plusieurs pays (Cambodge, Laos, Myanmar) pour la mise en place de législations en faveur des IG. En Afrique, il apporte un soutien à l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) pour la mise en œuvre d'un programme de promotion des IG dans 17 pays.



© Germain Priour

Politiques agricoles et nutrition

À la demande d'ACF International, le Gret a réalisé des études sur les liens entre la politique agricole et de sécurité alimentaire et la politique destinée à lutter contre la malnutrition au Pérou et au Kenya. Ces études, basées sur une analyse documentaire et sur des entretiens avec de nombreux acteurs institutionnels, ont permis la formulation de recommandations pour une meilleure intégration des objectifs nutritionnels dans les politiques agricoles et une articulation renforcée entre politiques agricoles et stratégies nationales de lutte contre la malnutrition.



© AVSF

GRET

Le Gret est une ONG internationale de développement solidaire, qui agit depuis plus de 40 ans du terrain au politique, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Pour plus d'information sur les activités du Gret dans le domaine « Agriculture : filières et politiques agricoles » : www.gret.org/themes/agriculture-filieres-et-politiques-agricoles